

Évaluation économique consistant à comparer différentes options, dans laquelle les coûts et les résultats sont quantifiés en unités monétaires communes.

Syn. : analyse coût/avantages*, analyse coûts-avantages†³

5

49

(n.f.), analyse coûts-bénéfices†¹⁵

12

(n.f.).

*Comme le mot anglais *benefit* est souvent traduit indifféremment par bénéfice et avantage, nous avons choisi de réserver le terme bénéfice au gain monétaire, et le terme avantage aux autres types de gains. Par ailleurs, dans les analyses des rapports entre les coûts et d'autres éléments comme le bénéfice, l'utilité ou l'efficacité, le mot coût est au singulier, puisqu'il fait référence à l'agrégation de différents coûts. Le rapport coûts/conséquences est la seule exception, puisque dans ce cas les coûts ne sont pas agrégés.

†On voit le plus souvent les expressions coûts-bénéfices et coûts-avantages avec un trait d'union, mais cette graphie est discutable. En effet, le trait d'union sert à créer une apposition (mot composé) dans un rapport de coordination (avion-citerne) ou de subordination (auto-école), alors qu'en fait il s'agit ici d'une mise en relation : coût *par rapport* au bénéfice ou aux avantages. On réduit l'ambiguïté que crée le trait d'union en le remplaçant par une barre oblique, qui marque une relation ou une opposition entre deux éléments. La même logique s'applique à étude cas/témoins, analyse coût/utilité, etc.